



Saisi de biens allant à l'encontre d'une décision de justice

Par **Karambole**, le **28/09/2019** à **18:20**

Je suis injustement privé de mes affaires personnelles suite à une condamnation, dont la décision de justice ne stipule à aucun moment cette confiscation et une magistrate du TGI d'Avignon refuse malgré mes courriers recommandés depuis 3 ans et mes multiples appels au service d'exécution des peines qu'elle dirige de me rendre mes biens (bijoux, portables) jusqu'à ce jour.....merci pour vos conseils car pour moi c'est tout simplement du vol sous couvert d'un statut dont cette personne abuse